# Assurances

### L'ASSURANCE DONNE LA TRAN-QUILLITE AUX ASSURES

OUISEVILLE vient à son tour d'être visitée par un incendie désastreux pour la partie commerciale de cette charmante petite ville.

Si les pertes et les assurances sont bien celles données par les journaux nous avons à plaindre doublement les sinistrés.

Les incendies sont fréquents, les conflagrations se répètent malheureusement trop souvent et, comme nous l'avons maintes fois répété dans le Prix Courant nul n'est à l'abri d'un incendie et moins encore d'une conflagration.

Par conséquent, nul ne devrait s'autoriser des précautions qu'il peut prendre contre le feu pour s'excuser de ne pas s'assurer contre l'incendie.

"J'ai bien passé quarante ans en affaires sans avoir jamais eu le feu chez moi," disait - il y a peu de temps - un marchand, "je n'ai jamais été assuré et je ne vois pas pourquoi je m'assurerais."

Si ce marchand a été assez heureux jusqu'à présent pour ne pas connaître chez lui les ravages de l'incendie, est-il bien certain qu'il jouira pendant longtemps de la même bonne fortune.

Il y a à Montréal une très importante maison de gros dont le nom est connu dans tous le Canada du Pacifique à l'Atlantique. Cette maison, pendant plus d'un siècle, a payé régulièrement ses primes d'assurance sans qu'elle ait jamais eu à réclamer un seul centin aux compagnies d'assurance contre l'incendie.

Une nuit, un malfaiteur ou un imprudent, on ne le sut jamais au juste mit le feu à la maison bondée de produits et ce fut une perte totale.

Il y avait là pour des milliers et des dizaines de milliers de piastres et, s'il n'y eut pas eu d'assurance, le truit du travail et des économies de plusieurs générations se serait trouvé englouti.

Nous venons de citer deux exemples. Dans le premier, nous voyons un homme qui ne compte que sur la chance, le hasard, pour ne pas subir de perte; si cette chance lui est un jour contraire, ce qui arrive souvent aux imprévoyants, il s'expose à tout perdre et peut-être à ne rien laisser à ceux qui lui survivront. Quelques piastres prélevées chaques année sur ses profits le tireraient d'embarras, si l'incendie dévorait sa maison.

Dans le second exemple, nous voyons la persévérance dans la prévoyance; arrivés à la centième année de l'existence de la maison, ses chefs ne se sont pas dit: il y a un siècle que nous existons, un siècle que nous payons des primes aux compagnies d'assurance sans passer au feu, c'en est assez, gardons les primes pour nous!

Un tel raisonnement, ne saurait en effet passer par l'esprit de gens intelligents qui penseront plutôt qu'il vaut mieux ne pas passer au feu et payer des primes aux compagnies d'assurance.

La tranquillité d'esprit que donne une assurance vaut bien les quelques piastres payées pour primes. Et l'esprit de l'assuré sera d'autant plus tranquille qu'il aura assuré la totalité de ses biens.

C'est, en effet, mal raisonner que d'assurer seulement une partie de ce qui est assurable. On peut perdre aussi facilement la totalité qu'une partie de ses biens et ce n'est pas pour quelques piastres en plus qu'il faut courir le risque de perdre plusieurs milliers de piastres.

## LA MUTUAL RESERVE

'ANCIENNE Mutual Reserve Fund Life Association (maintenant la Mutual Reserve Life Insurance Co.) est dans une mauvaise passe. Actuellement, et même depuis quelque temps, elle a à répondre à de nombreux procès, quelques uns pour des réclamations après décès non payées, d'autres pour un remboursement de cotisation prélevées, prétend-on, sous de faux prétextes; les réclamants prétendent que, d'une façon ou d'une autre, par des procédés injustes, ils ont été attirés dans cette Compagnie et refaits.

Notre confrère "The Bulletin" ajoute que d'après avis reçus de l'autre côté de l'océan des réclamations pour plusieurs milliers de dollars sont faites contre l'Association aux Etats-Unis. Il y a quelque temps elle a été exclue de la Californie à la demande du Commissaire de l'Assurance qui n'était pas satisfait de sa position financière et depuis elle n'a pu obtenir sa réadmission.

Au Canada il y a des plaintes portées en Cour contre cette Compagnie principalement pour le remboursement de prétendues cotisations frauduleuses. tuellement, au Sénat, la même Compagnie d'Assurance est l'objet de certains débats et le Sénateur Domville a demandé que le Parlement fasse une enquête sur les méthodes et les moyens d'action employés par cette Association dans le Dominion.

Il serait heureux qu'une enquête sérieuse et approfondie soit faite sur la manière d'opérer de cette institution qui compte, malheureusement, de trop nombreux assurés au Canada.

### POINTS A FAIRE RESSORTIR AU-PRES DES NON-ASSURES

UA'ND vous faites un emprunt sur hypothèque à une Compagnie de Prêt vous êtes requis d'assurer les bâtisses hypothéquées contre la destruction par le feu.

Vous avez contracté un engagement plus sacré envers votre femme et vos enfants de pourvoir à leurs besoins présents et futurs. Avez-vous assuré votre vie, votre propre vie dont la fin vous empêcherait de remplir cet engagement?

Un homme prend une assurance parce que la durée de sa vie est incertaine. L'individu personnellement est peu incliné à considérer sa propre existence comme précaire, bien que souvent, il soit témoin de la mort d'autres individus aussi jeunes et aussi forts qu'il l'est.

De grandes catastrophes comme celle

CHARLES F. CLARK, PRESIDENT.

ETABLIE EN 1849

# GENCE MERCANTILE BRADSTREE

THE BRADSTREET CO., Propriétaires.

Bureau Exécutif: 346 et 348, BROADWAY, NEW-YORK.

Succursales dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, du continent Européen, en Australie et à Londres, Ang.

La Compagnie Bradstreet est la plus ancienne et, financièrement, la plus forte organisation en son genre — travaillant dans un seul intérêt et sous une direction unique — avec des ramifications plus étendues, avec plus de capital engagé dans son entreprise et une dépense d'argent plus considérable pour l'obtention et la dissémination d'informations qu'aucune institution similaire au monde.

**DOMINION OF CANADA** 

HALIFAX, N.S. HAMILTON, Ont. LONDON, Ont. TREAL TAWA, Ont.

Metropole Bidg, 191 Hollis 39 James St. South 365 Richmond 1724 Notre Dame Cor. Bank & Sparks

WINNIPEG Man.

65 Main & McDermott QUEBEC, Qué. Richelleu Bld. 46 Dalhousie ST. JOHN, N.B. 74 Prince William TORONTO, Ont. McKinnon Bldg, Jordan & Melinda VANCOUVER, B.C. Cor. Hasting West & Gamble

BUREAU DE MONTREAL : 1724 RUE NOTRE-DAME, JOHN A. FULTON, SURINTENDANT.